



**Projet Services AEPHA de qualité pour tous dans les communes de Ouidah, Kpomassè et Tori-Bossito au Bénin**

**Dossier**

**N°10/2021/AEPHA/DP**

**Émis-le 23/07/2021**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN VUE DE LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDE POUR  
L'EVALUATION FINALE DU PROJET « Services AEPHA de qualité pour  
tous dans les communes de Ouidah, Kpomassè et Tori-Bossito »**

**Autorité contractante : OXFAM BENIN**

**Source de financement : OmiDelta ANE**

**Gestion : 2021**

**Imputation budgétaire : 4.3**

**Juillet 2021**

OXFAM  
BUREAU PAYS, BENIN  
04 BP 171, CADJEHOUN  
COTONOU, BENIN

Téléphone : (+229) 21 30 04 50  
Courrier électronique : [benin.oxfamqc@oxfam.org](mailto:benin.oxfamqc@oxfam.org)

[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

## Appel à Consultation

**Date** : 21 juillet 2021

**Avis No** : 010/AEPHA/OXFAM

**Financement** : OmiDelta ANE

**Description de la prestation** : l'EVALUATION FINALE DU PROJET « Services AEPHA de qualité pour tous dans les communes de Ouidah, Kpomassè et Tori-Bossito

**Type de mandat** : Prestation de service

**Durée/Période de services (le cas échéant)** : 30 jours

**Date de démarrage** : 09 août 2021

1. OXFAM Bénin (ci-après nommé « le client ») a obtenu un financement de la SNV à travers le fonds OmiDelta Acteurs Non Etatiques, pour la mise en œuvre du projet **Services AEPHA de qualité pour tous dans les communes de Ouidah, Kpomasse et Tori-Bossito** et a l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du marché pour lequel le présent avis d'appel public est lancé.
2. La présente prestation porte sur l'évaluation finale du Projet « **Services AEPHA de qualité pour tous dans les communes de Ouidah, Kpomassè et Tori-Bossito**. C'est un marché à prix unitaires hors taxes (HT) appliqués aux prestations réellement exécutées et mesurées conformément aux dispositions d'un devis estimatif.
3. La Directrice Pays de OXFAM sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser ladite évaluation. Le but attendu est de mesurer, le niveau d'atteinte des résultats et des objectifs tant spécifiques que globaux par rapport à ceux initialement prévus.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier complet d'appel d'offre auprès du Secrétariat de OXFAM BENIN 04 BP 171, Tél 21 30 04 50, par email : [benin.oxfamqc@oxfam.org](mailto:benin.oxfamqc@oxfam.org) , à compter du **23 juillet 2021**
5. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après Secrétariat de OXFAM BENIN 04 BP 171, Tél 21 30 04 50, sis à Fidjrossè en face du Restaurant QUEEN PALACE en allant vers fin pavé au plus tard le **04 août 2021 à 11 heures précises**.
6. Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et à la date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. L'ouverture sera faite le **04 août** 2021 à partir de 11h30 mn dans la salle de conférence Oxfam en présence des soumissionnaires qui désirent y assister.
7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.
8. Oxfam se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis.

Edouard AKPINFIA

Directeur Pays par Intérim



## TERMES DE REFERENCE

### EVALUATION FINALE DU PROJET « Services AEPHA de qualité pour tous dans les communes de Ouidah, Kpomassè et Tori-Bossito »

#### 1. Contexte et justification

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations travaillant ensemble dans 94 pays et en collaboration avec des partenaires et des alliés dans le monde entier pour trouver des solutions durables à la pauvreté et à l'injustice. Nous œuvrons directement avec les partenaires locaux et cherchons à influencer les plus puissants pour aider les populations dans le besoin à améliorer non seulement leur vie et leurs moyens d'existence, mais aussi leur faire prendre part aux décisions qui les touchent.

Les interventions d'Oxfam au Bénin s'insèrent dans son modèle opératoire pays à travers ses deux programmes que sont la justice entre femme et homme (JFH) et les moyens d'existence et sécurité alimentaire résilients (MESAR). L'approche de JFH à Oxfam au Bénin est en même temps programmatique et transversale.

Le programme MESAR couvre trois axes d'interventions (sécurité alimentaire, autonomisation des jeunes et des femmes, viabilité de l'environnement). Dans le secteur de la viabilité de l'environnement, l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement pour toutes les couches sociales de la population est inscrit dans les stratégies d'intervention. Ainsi, l'organisation et le fonctionnement du service public de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement afin de garantir une durabilité de l'accès devient une des priorités.

C'est dans ce cadre que le projet **Services AEPHA de qualité pour tous dans les communes de Ouidah, Kpomassè et Tori-Bossito**, est élaboré et mis en œuvre par OXFAM avec une subvention du Fonds Acteurs Non Étatiques du programme OmiDelta financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas et géré par l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) Bénin. Ce projet vise à « contribuer à l'amélioration de l'accès équitable et durable des ménages vulnérables des communes de Ouidah, Kpomassè et Tori-Bossito aux services AEPHA ». Il s'agit de façon spécifique de :

- Améliorer la disponibilité des services AEPHA ;
- Améliorer la gestion des services AEPHA ;
- Promouvoir l'utilisation des services AEPHA tout en créant des emplois pour les jeunes et les femmes.

Pour atteindre ces objectifs, le projet s'appuie sur le renforcement des capacités des communes, des structures déconcentrées de l'Etat ainsi que divers acteurs non gouvernementaux et privés actifs dans le secteur.

Ce projet couvrant trois communes de l'Atlantique comporte trois volets à savoir : i) l'approvisionnement en eau potable (AEP) en milieux rural et péri urbain (zone hors SONEB), ii) l'hygiène et assainissement (HA) en milieux urbain et péri urbain, et iii) les aspects transversaux (emplois des jeunes et des femmes, gouvernance, genre, changement climatique) en milieux urbain et périurbain.

Le cadre opérationnel du projet peut se résumer en cinq points à savoir:

1. Développement de la filière traitement et valorisation des boues de vidange;
2. Formation des femmes et jeunes entrepreneurs aux techniques de valorisation des boues et de promotion des services AEPHA
3. Amélioration de la capacité et de la performance locale dans la gestion des services AEPHA;

4. Changement des comportements en faveur des bonnes pratiques d'hygiène et assainissement;
5. Génération des revenus incitatifs pour les femmes et les jeunes qui souhaitent s'engager dans cette entreprise.

D'un coût global de 1,2 millions d'euros, le projet était prévu pour une durée initiale de 28 mois et devrait s'achever le 10 novembre 2020. En raison de certaines contraintes, le projet a connu deux prolongations et s'achèvera le 31 juillet 2021 soit 37 mois.

La présente évaluation se veut être un examen visant à mesurer le plus exhaustivement possible le niveau d'atteinte des résultats et des objectifs tant spécifiques que globaux par rapport à ceux initialement prévus.

## **2. Objet et objectifs de l'évaluation**

L'évaluation porte à la fois sur les processus et les leçons apprises d'une part puis sur les résultats et impacts du projet d'autre part.

De façon plus précise, l'évaluation devra :

- Passer en revue les activités mises en œuvre, les résultats obtenus ainsi que les progrès enregistrés ;
- Identifier tous les problèmes liés à la planification, à la mise en œuvre, au monitoring et aux différents outils de gestion opérationnelle utilisés puis, examiner les solutions appliquées pour résoudre ces problèmes et leur efficacité ;
- Analyser les forces et faiblesses des stratégies d'intervention mises en œuvre ;
- Evaluer qualitativement et quantitativement le niveau d'appropriation des connaissances, des attitudes et des pratiques par les populations cibles en matière d'hygiène et assainissement ;
- Mesurer les changements positifs de comportements induits et estimer l'impact des actions de sensibilisation menées au cours du projet ;
- Capitaliser les acquis / expériences et les leçons apprises pour tirer des enseignements des succès et des échecs de la mise en œuvre du projet ;
- Formuler des recommandations aux différentes parties prenantes du projet.

## **3. Champ d'évaluation, approche et méthodes utilisées, exigences méthodologiques de base.**

Le travail d'évaluation comprendra les volets ci-dessous.

### **3.1 Etablissement d'un bilan global du projet**

Le consultant devra établir un bilan global et objectif des actions du projet depuis son démarrage. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise et détaillée du projet, de son évolution et de son contexte. A cet effet, il devra notamment :

- Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents pertinents relatifs au projet évalué, et étudier le cadre logique de l'intervention (finalité, objectifs spécifiques, réalisations, indicateurs de suivi et hypothèses critiques) de manière à en acquérir une bonne connaissance. Les documents à consulter seront disponibles auprès de la coordination du projet et auprès du chargé de suivi et évaluation.
- Conduire des entretiens avec les groupes cibles (communes, localités, prestataires, communautés à la base, etc.)
- Conduire des entretiens avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la gestion et la supervision du projet.

### 3.2 Conduite d'une analyse évaluative

A partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra évaluer la performance du projet à partir des cinq critères suivants : pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité. Pour chacun de ces critères, des pistes d'évaluation sont préconisées ci-dessous. Il reviendra au consultant de les préciser et de les compléter en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'une évaluation finale portée principalement sur les cinq critères susmentionnés.

#### ✚ Pertinence

La pertinence examine le bien-fondé de l'action conduite au regard des objectifs et des enjeux déterminés au départ en rapport avec les besoins et problématiques identifiés.

A ce titre, le consultant examinera la correspondance du projet avec :

- Les besoins et attentes réelles des groupes cibles ;
- Les orientations nationales dans le domaine de l'eau et l'assainissement ;
- Les stratégies de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas, de la SNV et de OXFAM en matière de l'eau, hygiène et assainissement ;
- Les stratégies et interventions des autres parties prenantes (communes, services déconcentrés de l'Etat).

Cette analyse sera complétée par une appréciation de :

- La cohérence interne du projet (concordance des divers moyens et instruments mobilisés pour concourir à la réalisation des objectifs),
- La cohérence externe du projet (concordance avec les actions entreprises par les autres acteurs : *administrations, ONG, prestataires, etc.*).

#### ✚ Efficience

L'efficience se réfère à l'optimisation des moyens mobilisés par le projet, et donc en général, aux rapports coûts/efficacité des réalisations (infrastructures ou services). Il s'agira de comparer les résultats obtenus avec les moyens mis en œuvre.

L'évaluation doit permettre :

- D'apprécier si les ressources nécessaires ont bien été mises en place, en temps voulu et au moindre coût.
- D'analyser les éventuels retards et dépassements constatés.

#### ✚ Efficacité

L'efficacité apprécie le degré de réalisation des objectifs du projet (*techniques, financiers, institutionnels*), ainsi que ses éventuels effets non attendus (effets positifs ou négatifs).

Elle comprend :

- Une comparaison des résultats attendus et des résultats effectifs du projet,
- Une analyse des écarts constatés.

#### ✚ Impact

L'impact juge les retombées de l'action. Le consultant analysera ici principalement les effets immédiats sur les acteurs concernés, et notamment les bénéficiaires finaux, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité à l'action évaluée. Il appréciera, le cas échéant, les perspectives d'effets à plus long terme.

L'analyse devra se reporter autant que possible à des indicateurs de résultats quantifiables. Le consultant traitera pour cela l'information pertinente issue des systèmes statistiques existants et du dispositif de suivi du projet, et croisera ses données à travers une collecte de données in situ.

Cette analyse sera toutefois complétée, le cas échéant, par une appréciation qualitative des impacts.

Pour cela une enquête CAP finale sera réalisée par le consultant en vue de comparer et ressortir l'impact du projet sur les groupes cibles au regard de l'enquête CAP initiale.

#### **✦ Durabilité**

Le consultant examinera si l'atteinte des objectifs et les résultats et impacts obtenus sont de nature à se pérenniser, voire à s'amplifier, dans la durée, et si oui à quelles conditions.

Il appartient au consultant de proposer une méthodologie de collecte et d'analyse des données tant quantitatives que qualitatives. Cette méthodologie doit être basée sur une démarche participative et genre spécifique pour la collecte de données, une réflexion critique pour les apprentissages. La méthodologie proposée doit trianguler plusieurs méthodes, sources, types d'informations ou types d'analyse pour collecter et analyser les données.

### **4. Équipe d'évaluation : (Qualifications et compétences requises, plan d'organisation de l'équipe d'évaluation)**

#### **4.1 Compétences requises pour mener l'évaluation**

Les compétences requises pour réaliser cette évaluation sont celles d'une équipe de personnes couvrant les domaines suivants :

- Connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation ;
- Expérience en matière de gestion des projets de développement ;
- Connaissances et expertises techniques dans les domaines de l'eau, hygiène et assainissement ;
- Connaissances de contextes d'opérations similaires ;
- Expérience indispensable en préparation et conduite d'enquête CAP et autres ;
- Expérience en santé publique ;
- Compétence informatique (Word, Excel, Epi Info, Sphinx, Internet).

#### **4.2 Profil des experts**

La présente consultation requiert au minimum deux expertises :

- Expert Eau, hygiène et assainissement
- Expert en évaluation de projets de développement

#### 4.2.1 Profil de l'expert eau, hygiène et assainissement

<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme minimum de BAC+5 ou équivalent dans les domaines suivants : eau, génie sanitaire, environnement, gestion sociale de l'eau.</li> </ul>
<b>Expériences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir réalisé au minimum cinq (05) études similaires (évaluation de projet dans le secteur AEPHA)</li> <li>Avoir au minimum 10 ans d'expériences de travail dans le secteur AEPHA.</li> </ul>
<b>Valeurs et principes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conscience éthique</li> <li>Adhésion aux valeurs et aux convictions d'Oxfam</li> <li>Respect des règles de sécurité d'Oxfam</li> <li>Ouverture à la jeunesse et l'égalité des femmes et des hommes</li> <li>Ne pas avoir de liens directs ni même indirects avec les groupes désignés, mouvements terroristes ou groupes armés</li> <li>Engagement sur la politique de protection de données d'OXFAM (confidentialité des données personnelles, sensibles et sources de données)</li> </ul>
<b>Code de conduite et Safeguarding</b> (prévention du harcèlement, des abus et de l'exploitation sexuels)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au respect du Code de conduite de la part d'OXFAM en vous engageant à être exemplaire dans vos pratiques et vos comportements ainsi que le suivi à mettre en place des politiques et pratiques de Safeguarding (prévention du harcèlement, des abus et de l'exploitation sexuels).</li> <li>Partager les valeurs d'Oxfam et être engagé dans une approche basée sur les droits, y compris un engagement actif pour mettre les droits des femmes au cœur de tout ce que nous faisons ainsi que les droits des personnes marginalisées dans tous les aspects du travail d'une organisation.</li> </ul>

#### 4.2.2 Profil de l'expert en évaluation de projet

<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme minimum de BAC+5 ou équivalent dans les domaines suivants : statistique, gestion de projet, suivi-évaluation, sciences sociales</li> </ul>
<b>Expériences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir réalisé au minimum cinq (05) études similaires (évaluation de projet dans secteur AEPHA)</li> <li>Avoir au minimum 10 ans d'expériences en évaluation de projet et programme.</li> </ul>
<b>Valeurs et principes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conscience éthique</li> <li>Adhésion aux valeurs et aux convictions d'Oxfam</li> <li>Respect des règles de sécurité d'Oxfam</li> <li>Ouverture à la jeunesse et l'égalité des femmes et des hommes</li> <li>Ne pas avoir de liens directs ni même indirects avec les groupes désignés, mouvements terroristes ou groupes armés</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement sur la politique de protection de données d'OXFAM (confidentialité des données personnelles, sensibles et sources de données)</li> </ul>
<b>Code de conduite et Safeguarding</b> (prévention du harcèlement, des abus et de l'exploitation sexuels)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller au respect du Code de conduite de la part d'OXFAM en vous engageant à être exemplaire dans vos pratiques et vos comportements ainsi que le suivi à mettre en place des politiques et pratiques de Safeguarding (prévention du harcèlement, des abus et de l'exploitation sexuels).</li> <li>Partager les valeurs d'Oxfam et être engagé dans une approche basée sur les droits, y compris un engagement actif pour mettre les droits des femmes au cœur de tout ce que nous faisons ainsi que les droits des personnes marginalisées dans tous les aspects du travail d'une organisation.</li> </ul>

Le planning d'exécution de la mission est de la responsabilité des consultant-e-s et sera présenté dans la note méthodologique.

## 5. Calendrier, logistique et livrables

L'évaluation va durer 30 jours à compter du jour de la séance de la validation de la note méthodologique.

Les livrables exigés sont :

1. Le rapport d'évaluation : ce rapport narratif final sera déposé, en version papier et en version électronique,
2. tout document de référence au rapport, en version électronique, ayant servi à l'étude : questionnaires remplis, les rapports d'entretiens ou de focus group, les enregistrements, la base/liste de données des personnes ou acteurs interviewés, les photos, les vidéos...)
3. le cadre de mesure de rendement renseigné.

## 6. Format des livrables

### 6.1 Contenu du rapport narratif d'évaluation

Le rapport sera rédigé en français dans un style accessible, pour un maximum de 60 pages non compris les annexes. Les sections suivantes, qui ne sont pas limitatives, seront développées :

- La page de garde (comprend les logos du bailleur, du gestionnaire du Fonds ANE et de Oxfam, l'intitulé, la date, le nom du/de la Consultant(e)/bureau d'étude) ;
- La table des matières ;
- Les listes (tableaux, figures, sigles...) ;
- Le résumé analytique de l'évaluation ; (2 pages maximum : le contexte de l'étude et les grandes lignes des conclusions de l'évaluation en tenant compte des objectifs) ;
- L'introduction (le contexte de l'évaluation, les objectifs de l'étude) ;
- La méthodologie de l'étude ;
- Les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'évaluation (la liste des indicateurs documentés, synthèse de l'étude) ;
- L'analyse /discussion des résultats ;
- Les limites et difficultés de l'évaluation ;
- La conclusion de l'évaluation ;
- La bibliographie ;
- Les annexes (outils de collecte des données et/ou guides d'entretien utilisés, termes de référence, etc.).

## **6.2 Format des livrables**

Les livrables seront présentés sous le format ci-après :

- Les textes en MS Word ;
- Les tableaux (bases ou listes de données) en Excel ;
- Les images en JPEG ;
- La police verdana 11 ;
- Interligne 1,5.

Tous les rapports signés par le/la consultant (e) ou la personne responsable du bureau d'études sont fournis à Oxfam en version copies dures (1 original et 2 copies) et en version électronique.

## **7. Responsabilité relative à l'évaluation et modalité de gestion**

La responsabilité relative à l'évaluation incombe entièrement aux personnes consultant-e-s. Cette responsabilité porte sur :

- La conduite des travaux : élaboration des outils de collecte de données, recrutement et formation des personnes enquêtrices, la supervision de la collecte de données, la compilation et l'analyse puis l'interprétation des données
- La présentation et la validation des résultats d'évaluation : restitution des résultats (à l'équipe et lors d'un atelier), éclaircissements aux préoccupations des parties prenantes, l'activité d'apprentissage du projet ;
- La production des rapports et autres livrables : la rédaction des rapports (rapport d'étape, rapport intermédiaire/provisoire, prise en compte des amendements, utilisation des canevas de rapportage, rapport final complet, impression rapport final),
- La modération de l'atelier de validation du rapport provisoire.
- La soumission des rapports à OXFAM dans les délais de son contrat.

OXFAM prendra en charge la logistique liée à l'organisation de l'atelier de validation du rapport d'évaluation.

## **8. Déroulement de l'étude :**

Une fois le prestataire sélectionné, les temps forts des interactions avec OXFAM vont porter sur les activités suivantes :

- La signature du contrat ;
- La rencontre de cadrage ;
- La mise à disposition des documents du projet ;
- La validation des outils de collecte de données proposés par le consultant ;
- L'organisation et le suivi du déroulement de la collecte des données ;
- Le suivi de la rédaction du rapport ;
- Le suivi des amendements du rapport provisoire ;
- La réception du rapport final ;
- L'adoption du rapport définitif ;
- L'appréciation du résultat d'évaluation.

## **9. Procédures de sélection**

Le consultant (bureau d'études) sera sélectionné suite à un appel d'offres ouvert.

Plusieurs bureaux d'étude peuvent se mettre en groupement pour participer à l'appel d'offre.

## 10. Dossier de candidature

Les candidats doivent présenter un dossier de soumission comprenant une offre technique et une offre financière incluant les éléments ci-après :

### 10.1 Offre technique

Elle est constituée d'un dossier administratif et d'un dossier technique.

#### a) Dossier administratif

Le dossier administratif est composé de :

- Copie légalisée du registre de commerce
- Copie légalisée de l'attestation de non faillite
- Copie légalisée de l'attestation IFU
- Original de l'attestation CNSS
- Original de l'attestation des impôts
- Code de conduite dûment signé par le soumissionnaire
- Formulaire de consentement COVID 19 dûment signé.

#### b) Dossier technique

Le dossier technique est composé de :

- Lettre de proposition technique ;
- Note explicative sur la compréhension des termes de références ;
- Présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission ;
- Liste des prestations similaires déjà exécutées suivie des attestations de bonne fin d'exécution légalisées ;
- Liste du personnel accompagnée des CV détaillés et signés du personnel clé, des diplômes et attestations de bonne fin d'exécution. Les diplômes et attestations doivent être légalisés ;
- Liste des moyens matériels à utiliser ;
- Planning d'exécution de la mission.

### 10.2 Une offre financière :

La proposition financière doit comporter :

- Une lettre de proposition financière
- Un bordereau des prix unitaires
- Un devis quantitatif estimatif (Hors Taxe);
- Une copie du RIB.

## 11. Évaluation et comparaison des offres

### 11.1 Évaluation des offres techniques

N°	Critères d'évaluation	Barème	Approche pour l'appréciation
1	Qualification du cabinet	10	Expériences générales du cabinet en évaluation de projet/programme Expériences spécifiques du cabinet (évaluation de projet/programme dans le secteur AEPHA)
2	Qualification des experts	30	Niveau et domaine d'étude Connaissance du secteur AEPHA Expériences dans le secteur AEPHA

			Expériences en évaluation de projets
3	Méthodologie	25	Méthodes, techniques et outils Organisation à mettre en place
4	Moyens matériels	5	Moyens techniques Moyens roulants
5	Planning d'exécution	5	Délai de réalisation de la mission Cohérence planning/méthodologie
	<b>TOTAL</b>	<b>75</b>	

### 11.2 Évaluation des offres financières

L'évaluation des offres financière est effectuée selon le critère suivant :

L'offre la moins-disante retenue obtient 25 points, les notes des autres offres sont calculées proportionnellement.

$$N_f = P_o/P * 25 \text{ où}$$

P : Prix global proposé.

P<sub>o</sub> : Prix global de l'offre la moins-disante retenue.

N<sub>f</sub> : Note attribuée à l'offre financière.

En cas de groupement de prestataires, une seule offre financière doit être présentée pour l'ensemble du groupement.

### 11.3 Classement définitif

Le classement définitif des offres est arrêté en déterminant la note définitive N attribuée à chaque candidat, calculée à partir de la somme de la note issue de l'évaluation technique (N<sub>t</sub>) et celle issue de l'évaluation financière (N<sub>f</sub>).

L'offre présentant la note finale N la plus élevée est retenue et le soumissionnaire correspondant est proposé comme adjudicataire provisoire.

### 12. Droit de l'Autorité contractante de rejeter toutes les offres

L'Autorité contractante, pour des raisons autres que celles relatives aux nouvelles orientations techniques et financières du projet, peut arrêter la procédure de passation du marché.